

Compte rendu de séance

Séance du 27 Juin 2014

L' an 2014 et le 27 Juin à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,MAIRIE sous la présidence de SAVE Joël Maire

Présents : M. SAVE Joël, Maire, Mmes : MAURICE Micheline, POUVESLE Christiane, VAN PARYS Liliane, MM : DELBOVE Didier, DESCHAINTE Robert, DHE Rodolphe, GACQUERE Alain, NANDROT Jean-François, PIFFRET Bruno, ZOLTY Xavier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 17/06/2014

Date d'affichage : 17/06/2014

A été nommé(e) secrétaire : secrétaire de séance : DHE Rodolphe

Objet(s) des délibérations

REMBOURSEMENT FRAIS LOGEMENT SCOLAIRE: réf : 2014-21

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de Monsieur DHE Nicolas concernant le remboursement des frais d'isolation pour le logement scolaire dont il est locataire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de pas donner une suite favorable et décide de transmettre sa demande auprès de CCAS pour l'obtention d'une éventuelle aide

A la majorité (pour : 2 contre : 5 abstentions : 4)

CONTRAT MADAME CORVILA CORINNE : réf : 2014-22

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que madame CORVILA Corinne après avoir été en contrat à durée déterminé passera stagiaire à compter du 01/07/2014

Décide également de lui attribuer une NBI de 10 points et autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaires

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

TRAVAUX ONF 2014 PARCELLE 2 : réf : 2014-23

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le programme des travaux 2014 pour un montant de 3650.00 € HT

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

MISE EN SECURITE DES RUES : réf : 2014-24

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide l'installation de 5 miroirs sur la commune d'une part et d'autre part d'installer des sens interdit sauf riverains et engins agricoles pour les rues de la fontaine et de la mallette

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

TRONC DE L EGLISE : réf : 2014-25

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le tronc de l'église a été voté, le conseil municipal décide de le remplacer, et décide également de faire une demande auprès de subvention auprès de la camosine si l'assurance ne rembourse pas

A la majorité (pour : 9 contre : 1 abstentions : 1)

TARIFS SALLE DES FETES : réf : 2014-26

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander une participation de 20 € en cas de location de vaisselle

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

RESPONSABLE SALLE DES FETES : réf : 2014-27

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer 2 responsables pour la salle des fêtes

- Madame MAURICE Micheline Titulaire
- Madame POUVESLE Christiane suppléante

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

REPRESENTANTS POUR LES SITES CLUNISIENS : réf : 2014-28

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer

- Madame VAN PARYS Liliane Titulaire
- Monsieur PIFFRET Bruno Suppléant

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ACQUISITION TERRAIN : réf : 2014-29

Suite à la proposition de monsieur GARBEROGLIO et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées A 229 ET A 1129 pour un montant de 300 € et autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

A la majorité (pour : 7 contre : 3 abstentions : 1)

AMENDE POUR DEPOT D ORDURES : réf : 2014-30

Vu la circulaire n°85-02 du 04/01/85 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par exécution d'office aux frais du responsable

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le montant de l'amende sera de 135 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

En mairie, le 09/07/2014
Le Maire
Joël SAVE

